CHAPITRE II.

SYNTAXE DE L'ARTICLE.

I. EMPLOI OU OMISSION DE L'ARTICLE.

§ 194. On a vu (§ 43) que l'article indique un substantif pris dans un sens déterminé.

L'article s'emploie : 1° pour désigner un objet présent aux sens ou à l'esprit. *Ex.: marchons à l'ennemi; l'Écriture; l'Évangile; les deux tiers; l'un des sept sages;* 2° pour marquer l'évaluation. *Ex.* : *ce drap vaut trois francs le mètre; vers les cinq heures,* etc.

REMARQUE I. L'article s'omet lorsqu'on veut donner aux substantifs un sens plus général, et s'exprime quand on veut leur donner un sens plus déterminé. *Ex.:*

SENS DÉTERMINÉ	SENS GÉNÉRAL OU INDÉTERMINÉ
1° *Après les prépositions, les adverbes de quantité et les verbes :*	
La vie *de l'homme,*	une vie *d'homme;*
la république *des lettres,*	les gens *de lettres;*
l'eau *de la mer,*	de l'eau *de mer;*
vous reste-t-il *beaucoup de l'argent* que je vous ai donné ?	vous reste-t-il *beaucoup d'argent?*
par le chagrin qu'il me cause,	j'ai trop *de chagrin;*
rendre *la justice,*	faire *justice,* faire *prompte justice;*
je lui ai demandé *la raison* de sa conduite,	je lui ai *demandé raison* de l'offense qu'il m'avait faite;
il entend *la raillerie* (*c.-à-d.* il sait plaisanter),	*il entend raillerie* (*c.-à-d.,* il ne s'offense pas d'une plaisanterie);
cet homme a fait *la fortune* de ce pays,	cet homme a *fait fortune* dans ce pays.

SENS DÉTERMINÉ	SENS GÉNÉRAL OU INDÉTERMINÉ
2° *Avec les substantifs mis en apposition :*	
Attila, *le fléau* de Dieu.	Cette serpe, *instrument* de dommage. (LA FONTAINE.)
3° *Dans les énumérations:*	
« *Les devoirs* de la société, *les fonctions* d'une charge, *les soins domestiques,* tout lasse, tout devient insipide. » (MASSILLON.)	« *Grands et petits, riches et pauvres,* tout parvenait jusqu'à Saint-Louis. (FLÉCHIER.) Adieu, *veau, vache, cochon, couvée !* (LA FONTAINE.)
4° *Dans les proverbes et sentences :*	
L'oisiveté est la mère de tous les vices.	*Noblesse* oblige. Plus fait *douceur* que *violence.*
5° *Dans les apostrophes :*	
Passez votre chemin, *la fille...* (LA FONTAINE.) Que dites-vous, *l'ami?*	« Priez, *justes;* priez, *pécheurs;* prions tous ensemble. » (BOSSUET.)

REMARQUE II. L'article se met devant l'adjectif, quand l'adjectif précède le substantif. *Ex.: les grands* hommes. Il y a exception pour l'adjectif *tout,* qui précède l'article. *Ex. : Tous les* hommes.

REMARQUE III. Les titres de politesse ou de cérémonie sont précédés de l'article. Les mots *Monsieur* et *Monseigneur,* quand ils accompagnent un autre substantif, se mettent avant l'article et le substantif. *Ex. :*

Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, Monsieur le premier Président, Monseigneur l'Évêque de..., le comte X..., le Duc X...

Dans les surnoms, l'article se met après le substantif et devant le qualificatif : *Louis le Grand, Robert le Diable.*

REMARQUE IV. En général, l'article ne se met pas en français devant les noms propres de personnes ou de villes (*Molière, Paris*).

Il y a exception : 1° pour certains noms traduits de l'italien : *le Corrége, le Titien, l'Arioste, le Tasse* ; 2° pour les noms propres servant de qualificatifs et employés en quelque sorte comme noms communs. *Ex. : l'Eschyle* d'Angleterre (*Shakespeare*), *le Démosthène* de la France (*Mirabeau*); 3° pour les noms propres accompagnés d'un adjectif : *le grand Corneille, la Jérusalem céleste, la moderne Babylone*, etc. ; 4° pour certains noms de villes : *Le Havre, Le Mans, La Ferté, Le Puy*, etc.

REMARQUE V. L'article se met devant les noms de contrées, de fleuves et de montagnes : *l'Asie, l'Afrique* ; la *Seine*, la *Tamise* ; les *Alpes*, les *Pyrénées*. Cependant l'article peut s'omettre avec ces noms dans quelques locutions. *Ex. :* les peuples d'*Occident*, les guerres d'*Italie;* du vin d'*Espagne;* une carte d'*Allemagne*, de l'eau de *Seine*, etc.

§ **195.** Quand plusieurs substantifs se suivent, l'article doit se répéter devant chacun d'eux. *Ex. : le* père et *la* mère ; *les* officiers et *les* soldats.

Cependant l'article ne se répète pas dans quelques locutions indivisibles, comme les *arts et métiers*, les *tenants et aboutissants*, les *ponts et chaussées*, les *frères et sœurs*, les *officiers, sous-officiers et soldats*, etc.

Il ne se répète pas non plus devant la conjonction *ou* suivie d'un substantif qui explique le premier. *Ex. : le Bosphore ou canal de Constantinople, le lynx ou loup-cervier*, etc.

§ **196.** Quand deux adjectifs unis par *et* modifient le même substantif, mais ne se rapportent pas au même objet, l'article doit se répéter. *Ex. : le* premier et *le* second étage ; *l'*histoire ancienne et *la* moderne.

S'il s'agit du même objet, l'article ne se répète pas, en général. *Ex. :* rien n'est plus précieux que *la vraie et solide* amitié.

REMARQUE. L'article peut cependant être omis dans le premier cas, surtout avec des substantifs au pluriel, et répété dans le second. *Ex.:*

Les lois divines et humaines.	*La* douce et *l'*innocente proie. (LA FONTAINE.)
Les historiens grecs et romains ;	*Le* doux et *l'*humble St Augustin. (BOURDALOUE.)

II. EMPLOI DE L'ARTICLE DANS LE **sens partitif**.

§ **197.** On a vu (§ 44, Rem. III) que l'on emploie les articles *du, de la, des* avec les noms pris dans un sens partitif. *Ex.:* voici *du* pain, *des* plumes, *des* maisons.

Mais quand un nom ainsi employé est précédé d'un adjectif, on met *de*, et non *du, de la, des*, devant cet adjectif. *Ex. :* voici **de** *bon pain*, **de** *bonnes plumes*, **de** *belles maisons.*

REMARQUE I. On met *du, de, la, des*, quand l'adjectif s'unit au substantif de manière à former une sorte de mot composé (*Ex.: des bons mots, des jeunes gens*), ou tout au moins de manière à lui donner un sens déterminé (*Ex.: du vrai marbre, du gros parchemin*). On met aussi tout naturellement *du, de, la, des*, avec des substantifs composés : *des bas-reliefs, des belles-mères*.

REMARQUE II. Dans les phrases négatives, on met *de* avec les noms pris dans un sens partitif, quand la négation est absolue ; on met *du, de la, des*, quand la négation est limitée ou détruite par le reste de la phrase. *Ex.:*

Premier cas:	*Deuxième cas:*
Il parle sans faire *de fautes;*	Il ne peut parler sans faire *des fautes grossières.*

Je n'ai pas *d'argent ;*	Je n'ai pas *de l'argent* pour le dépenser follement.
Il n'avait pas *d'outils ;*	Il n'avait pas *des outils* à revendre. (LA FONTAINE.)
Je ne fais pas *de vers ;*	« Je ne fais pas *des vers* ni même *de la prose* quand je veux. » (BOILEAU.)
Ne me fais point ici *de contes* superflus. (MOLIÈRE.)	Je ne vous ferai point *des reproches frivoles.* (RACINE.)

Au premier cas appartient une tournure, où *de* est suivi de *que* dans le sens de *si ce n'est. Ex.:*

Je n'ai *de* volonté *que* la vôtre.

Non, vous n'avez ici *d'*ennemi *que* vous-même.
(CORNEILLE, *Polyeucte.*)

REMARQUE III. La locution partitive *de* s'emploie devant un adjectif, même quand le substantif est sous-entendu. *Ex.:* « J'observais des mouches. Il y en avait *de dorées, d'argentées.* » (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE).

III. ACCORD DE L'ARTICLE.

§ **198.** L'article s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte. *Ex.: le jour, la nuit, les nuages, du tonnerre.*

Dans un sens emphatique, il se met quelquefois au pluriel avec un nom singulier. *Ex.: les Homère, les Virgile*

L'usage admet l'article au pluriel avec deux mots au singulier qui sont unis dans la pensée, et auxquels l'article se rapporte également. *Ex. : les père et mère, les frère et sœur.*

L'usage admet encore que l'article, suivi de deux adjectifs au singulier, soit mis au pluriel ainsi que le substantif. *Ex.: les langues grecque et latine, les deuxième et troisième chapitres.* Mais plus ordinairement on répète l'article et on le laisse au singulier. *Ex. : la langue grecque et la langue latine; le deuxième chapitre et le troisième.*

199. L'article, suivi de *plus, moins, mieux* (Voy. § 202), se construit de deux manières :

1° Il est variable, et s'accorde en genre et en nombre avec le substantif, quand un objet est comparé à d'autres. *Ex. :* le printemps est **la** *plus belle* saison de l'année.

Entre nos ennemis
Les plus à craindre sont souvent les plus petits.
(LA FONTAINE.)

2° L'article forme avec *plus, moins, mieux* une locution adverbiale qui indique le degré supérieur d'un objet comparé à lui-même. L'article est alors du genre neutre, et par conséquent invariable (Voy. § 200). *Ex.:*

C'est au printemps que la terre est **le** *plus belle.*

Le roi dont la mémoire est **le** *plus vénérée.* (VOLTAIRE.)

Une même phrase peut, selon le sens, se construire des deux manières :

Les rois qui sont *les plus respectés* (c'est-à-dire qui sont les plus respectés d'entre les rois).	Dans les temps où les rois sont *le plus respectés* (c'est-à-dire au moment où ils sont l'objet des plus grands respects).

IV. DE L'ARTICLE NEUTRE.

§ **200.** L'article *le* sert pour le masculin et pour le neutre. Comme neutre, il est invariable et s'emploie :

1° Avec les adjectifs ou les verbes pris substantivement. Ex. : *le beau, le vrai, le sublime, le manger, le boire ;*

2° Avec quelques locutions et avec les adverbes pris substantivement. *Ex.:*

le quant à soi ;	*le* peu, *le* trop ;
le qu'en dira-t-on ;	*le* dedans, *le* dehors ;
sur *le* tard ;	*le* oui, *le* non ;
le mieux, *le* pis ;	*le* pourquoi, *le* comment ;
le plus, *le* moins ;	*le* combien.